



# CGVVR Infos

**Bulletin d'information du Centre Généalogique de Vienne et de la Vallée du Rhône**  
**Siège Social : Maison des Syndicats, 2 chemin des Aqueducs 38200 Vienne**

**Site: <http://www.cgvvr.org>**

## **BULLETIN D'INFORMATION N° 19 – décembre 2017**

### **Le Mot du Président,**

Comme je vous l'avais annoncé l'année passée et suivant l'information faite lors de l'Assemblée Générale nous avons repris notre chantier sur la numérisation des actes de l'Etat civil. Merci à tous les volontaires qui participent à ce dépouillement et nous acceptons toutes les bonnes volontés car l'autorisation de numériser Vienne est en bonne voie donc un travail important en perspective.

En 2018 interviendra un changement important pour nous en ce qui concerne Généabank. Suite à la décision de notre dernière Assemblée Générale nous avons engagé une adhésion individuelle de notre association, alors que jusqu'à présent, notre adhésion se faisait sous le couvert du Centre de Généalogie de Grenoble (CGD), ce changement sera effectif à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2018.

Pour vous peu de changement dans l'utilisation de la base Généabank, les modes de recherches sont identiques, vous aurez toujours droit à 500 points attribués par trimestre, ceux-ci étant mis à Jour les 1<sup>er</sup> février, 1<sup>er</sup> mai, 1<sup>er</sup> aout et 1<sup>er</sup> novembre.

Le seul changement sera dans votre identifiant, vous devrez faire précéder celui que vous aviez par les lettres cgvvr

Exemple fictif :

Vous aviez actuellement,      **Identifiant bre54166**      **Mot de passe b45689p**

Vous devrez faire à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2018 :

**Identifiant cgvvrbre54166**      **Mot de passe b45689p**

Si vous rencontriez des difficultés, n'hésitez pas à consulter notre administrateur responsable de Généabank par l'intermédiaire de notre site **cgvvr.org**

Je vous souhaite de fructueuses recherches.

Je voudrais comme il est de coutume vous souhaiter une Bonne Année généalogique et surtout pour vous et vos proches une année pleine de sérénité.

### **RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION :**

Avec ce bulletin vous trouverez le formulaire à nous retourner complété dans les meilleurs délais. Nous vous remercions par avance pour votre attention et votre fidélité.

Afin d'éviter une interruption d'accès à Généabank, le bulletin de renouvellement d'adhésion doit être envoyé avant le dimanche 21 janvier 2018.

## LES PERMANENCES DE L'ASSOCIATION

**VIENNE** - Siège social, Maison des Syndicats, 2 chemin des Aqueducs

2<sup>ème</sup> lundi du mois de 14h à 17h

3<sup>ème</sup> samedi du mois de 14h à 17h

**ROUSSILLON** – Château de l'Edit

1<sup>er</sup> jeudi du mois de 14h à 17h

2<sup>ème</sup> samedi du mois de 9h à 11h

(\* : jours déplacés en fonction d'une manifestation)

<b>PERMANENCES DU 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2018</b>			
<b><u>Permanences à VIENNE</u></b>			
	<b>JANVIER</b>	<b>FEVRIER</b>	<b>MARS</b>
<b>Lundi 14h à 17h</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>12</b>
<b>Samedi 14h à 17h</b>	<b>20</b>	<b>17</b>	<b>* 24</b>
	<b>AVRIL</b>	<b>MAI</b>	<b>JUIN</b>
<b>Lundi 14h à 17h</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>11</b>
<b>Samedi 14h à 17h</b>	<b>21</b>	<b>19</b>	<b>16</b>
<b><u>Permanences à ROUSSILLON</u></b>			
	<b>JANVIER</b>	<b>FEVRIER</b>	<b>MARS</b>
<b>Jeudi 14h à 17h</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Samedi 9h à 11h</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>10</b>
	<b>AVRIL</b>	<b>MAI</b>	<b>JUIN</b>
<b>Jeudi 14h à 17h</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>7</b>
<b>Samedi 9h à 11h</b>	<b>14</b>	<b>12</b>	<b>* 2</b>

### Journées Européennes du Patrimoine 2017 :

Le CGVVR a participé aux Journées du Patrimoine à Vienne pour la 12<sup>ème</sup> année consécutive, le samedi 16 après midi et le dimanche 17 septembre 2017.

Notre exposition présentée dans la salle Dauphiné de l'Hôtel de Ville avait pour thème « L'Aviation et les aviateurs du Pays Viennois au début du XX<sup>ème</sup> siècle ».

Nous avons retracé le parcours de pilotes, inventeurs et constructeurs locaux et présenté les terrains d'aviations de l'époque, les fêtes aériennes d'avant-guerre, ainsi que quelques sujets plus généraux ; cela sous la forme de 25 panneaux de photos, documents et témoignages.

Tous ces hommes étaient talentueux, audacieux et passionnés... Beaucoup d'entre eux sont morts au combat ou au cours d'essais, ils méritent tous un hommage !

Cette exposition préparée par Claude Girard reste disponible pour d'autres manifestations locales.

Conjointement notre traditionnel atelier généalogique était proposé.

Trouver plus d'ancêtres passionne toujours ceux qui à un moment donné se sont plongés dans la généalogie. D'ailleurs quelques personnes reviennent consulter notre stand d'aide généalogique d'une année à une autre.

Comme les années précédentes, nous avons enregistré un taux de fréquentation modeste, mais apprécié la venue de nombreux adhérents.



Parmi nos satisfactions, nous avons eu les visites d'un ancien aviateur, d'une fille de pilote de chasse et d'un descendant de la lignée des verriers Frantz de Chasse-sur-Rhône à laquelle appartenait Joseph Frantz, le 1<sup>er</sup> pilote vainqueur d'un combat aérien en 1914.

A signaler aussi la visite d'un jeune lycéen accompagné de sa mère, laquelle en lui montrant ses anciennes recherches lui a transmis le virus généalogique !

A l'an prochain.

### **Journée anniversaire des 40 ans du CGD :**

Le 30 septembre 2017, le président et 4 administrateurs du CGVVR ont répondu présent à l'invitation du Centre de Généalogie de Grenoble (CGD) en terre voisine de la Côte-Saint-André.

Cette association grenobloise créée le 4 novembre 1977 peut s'enorgueillir d'avoir encore huit des 39 membres fondateurs encore affiliés à ce jour, un symbole de fidélité et longévité !

Nous remercions le CGD pour leur accueil et l'excellente journée passée.

**NB :** cette année nous n'avons pas pu participer au traditionnel Forum de l'EGDA. Un de nos administrateurs s'est cependant rendu à cette manifestation comme visiteur et a présenté toutes nos excuses aux sympathiques organisateurs.

### **Salon des Seniors à Vienne, journée du 4 octobre 2017 :**

Comme chaque année, nous avons été invités au Salon des Seniors pour la journée ouverte aux associations, à la salle des fêtes de Vienne. Ce salon est pour nous l'occasion de rencontrer un public un peu différent de celui des manifestations généalogiques.

Ce forum permet au public d'obtenir des informations et des contacts sur des sujets aussi différents que les loisirs, la vie quotidienne, la dépendance, les organismes sanitaires, le matériel médical ... et tout ce qui contribue au bien-être des séniors. Les jours suivants des conférences et des animations sont proposées.

Le matin, ayant eu peu de visiteurs intéressés par la généalogie, nous en avons profité pour découvrir les autres stands. L'après-midi, nous avons eu la visite de Monsieur le Maire et celle de nombreuses personnes intéressées par notre association, si bien qu'en fin de journée nous avons été démunis de fiches d'information.

Beaucoup de visiteurs nous ont promis de venir nous voir à nos permanences pour plus de précisions, attendons ... Une bonne journée.

### **Assemblée générale ordinaire :**

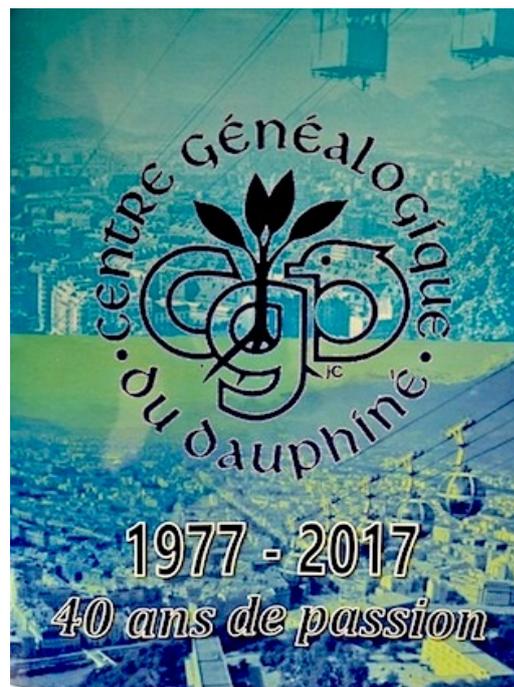
L'assemblée générale ordinaire de notre association se tiendra le **samedi 17 mars 2018 à Vienne**, au quartier Saint Germain et dans la salle PERMIS.

Courant février, une convocation avec le programme de cette assemblée et de l'animation proposée l'après-midi sera envoyée à chaque adhérent.

### **Sortie annuelle 2018 :**

Notre sortie annuelle touristique à l'approche de l'été est fixée au **samedi 9 juin**, direction le pays des châteaux du Nord-Isère... mais chut, car Roger notre excellent et fidèle organisateur est en pleine préparation.

Nous vous donnerons des informations au cours de l'assemblée générale et les détails du programme seront adressés dans le courant du mois de mai à celles et à ceux qui auront manifesté le souhait de les recevoir.



**Le timbre de la Fédération Française de Généalogie 2018** peut s'obtenir selon l'une des façons suivantes :

- Lors d'une permanence et nous sommes toujours heureux de vous rencontrer.
- Par courrier postal, (fournir une enveloppe timbrée).
- Par retrait à l'Assemblée Générale

Si vous n'avez pas de carte d'adhérent ou manquez de place pour coller les timbres, précisez-le sur votre bulletin de renouvellement d'adhésion.

